

VOISINS-VOISINES

Bulletin d'information de l'association Bien Vivre et bien Vieillir Ensemble chez soi Janvier 2023

Le mot du Président

Etant moi-même récent dans le quartier, je voudrais rendre compte de l'action entreprise.

J'ai été impliqué dans ce projet un peu par accident pendant l'été 2022 quand la question s'est posée de trouver des solutions concrètes pour financer le **coordonateur de la vie partagée** dont l'initiative avait été prise sous un autre nom dès avril 2022, par nos amis qui sont à l'origine de l'association. Il s'est trouvé que juste au moment où nous nous posions ces questions, (juillet 2022), deux Appels à Manifestation d'Intérêt étaient lancés par le Département d'une part, par la Fondation de France d'autre part. Il nous a semblé qu'avec certaines modifications, notre projet pouvait s'y inscrire. C'est ainsi que nous avons inventé la notion de **quartier inclusif** à laquelle, semble-t-il, personne n'avait pensé.

Chaque fois que nous avons eu l'occasion de développer cette notion, elle a été accueillie positivement par nos interlocuteurs, d'une manière formelle pour la Fondation de France, et plus informelle pour le Département. Cela nous semble extrêmement positif, mais nous sommes conscients du long chemin qui nous reste à parcourir sur la base du calendrier 2023/2024 que nous impose la Fondation de France. Il faut définir les modalités, organiser l'association, établir un budget et un plan de financement, etc. Il serait faux de dire que ces tâches sont simples et faciles.

En prenant notre temps et avec rigueur, nous ferons tout pour aboutir. Notre quartier pourrait ainsi se trouver à l'origine d'une initiative susceptible de faire école. Cela implique de la détermination, mais aussi beaucoup de prudence. Il ne s'agit pas d'aller le plus vite possible, à tout prix, mais d'apporter un service nouveau. Cela implique non seulement les personnes les plus motivées qui ont travaillé jusqu'à présent, mais aussi tous les bénévoles de notre association.

Bonne année à tous.

Pierre Delain

Elle a commencé joyeusement par des chansons du **bon vieux temps**, chez Mariette et Serge, avec la compagnie des Papillons bleus. La soirée s'est terminée avec un buffet partagé et l'étonnante découverte d'une galette au reblochon cuisinée par Daniel : un délice ! Une seconde soirée est prévue au printemps, toujours avec la même compagnie.

Plus sérieusement, nous diffusons actuellement un document de **présentation de notre association** auprès des organismes financiers et des associations avec lesquelles nous souhaitons collaborer. **A découvrir sur notre site.**

Le partage des informations est au centre de notre projet.

Une **petite brochure** contenant une liste participative des numéros de téléphone utiles est jointe à ce bulletin de liaison. Nous espérons qu'elle vous sera utile.

N'hésitez pas à nous envoyer des retours sur ces documents

Le mot du bureau

Notre projet a été retenu par la **Fondation de France** en tant que projet citoyen et innovant. Un financement de 5000 € nous a été accordé pour réaliser une étude de faisabilité en liaison avec différents partenaires locaux. Une réunion a eu lieu le 5 janvier dernier avec une représentante de la **Conférence des Financeurs** qui regroupe tous les intervenants du département impliqués dans la question du vieillissement, et l'animatrice départementale du **Collectif Actions Seniors**. La pertinence et l'originalité de notre projet ont été reconnues. Il reste à le mettre en musique !

La notion nouvelle de **"quartier inclusif"** que nous proposons peut apporter des avantages décisifs aux habitants comme aux institutions. Elle s'inscrit dans les cadres fixés par les différentes mises en œuvre depuis 2015 : loi 2015 sur le vieillissement, loi de 2018 dite loi ELAN sur les habitats inclusifs, décret de 2019 sur l'Aide à la Vie Partagée.

La Conférence des Financeurs soutient actuellement la construction, dans la Drôme de 15 habitats inclusifs dont, en projet et proche du centre ville de Dieulefit, **une MARPA**, Maison d'Accueil Rural pour Personnes Agées, petit immeuble comprenant de 10 à 15 appartements pouvant accueillir 20 à 30 personnes, lesquelles bénéficieront d'un espace de vie commun géré par 6 accompagnateurs de la vie partagée.

L'organisation proposée par notre association est complémentaire et plus souple car elle évite la construction de bâtiments neufs. Elle permet de rester chez-soi en bénéficiant d'espaces communs déjà existants ou prévus (*Tiers temps des Eschirous*). Elle repose sur la mise en place d'un **coordonateur de la vie partagée** comme cela existe dans les habitats inclusifs et dans les MARPA.

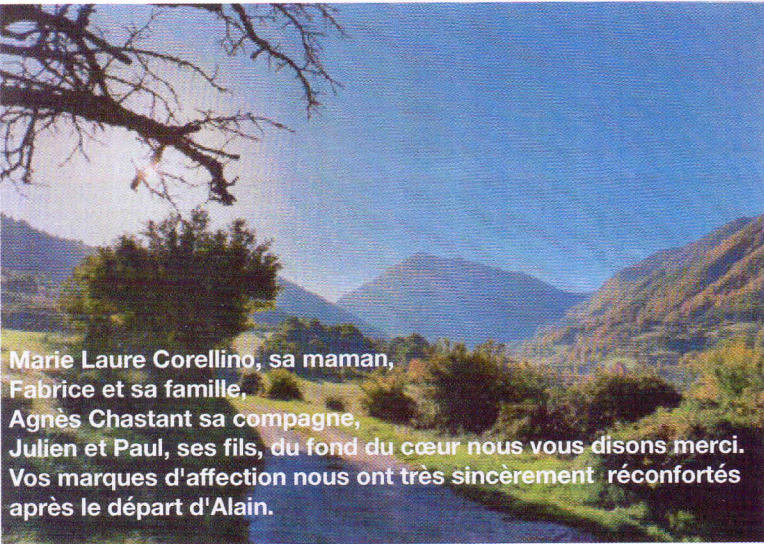
Dans le quartier des Rouvières, les habitants ont l'habitude, de longue date, de se réunir chez leurs voisins pour s'organiser. Ils sont liés par des activités communes, des outils d'information, des interventions solidaires, des "coups de main" qui structurent la vie partagée souhaitée. Si, soudain, ils se trouvent en perte d'autonomie ou en situation de fragilité, ils auront la possibilité, eux aussi, de s'adresser à un référent de proximité.

Nous travaillons avec nos partenaires pour faire reconnaître cette notion de "quartier inclusif" au même titre que ces nouvelles résidences-seniors aidées. Nous ne sollicitons rien d'autre, pour les personnes fragilisées vivant chez elles, que les mêmes moyens d'accompagnement fournis à celles qui vivent dans ces résidences souvent destinées à un public aisé.

Notre demande est raisonnable, compatible avec les dispositifs en place. Elle relève d'un souci d'équité entre les personnes âgées, quel que soit leur lieu de vie choisi.



Peu de participants, la faute à la neige et au froid.
Mais l'ambiance fut joyeuse et chaleureuse!



Marie Laure Corellino, sa maman,
Fabrice et sa famille,
Agnès Chastant sa compagne,
Julien et Paul, ses fils, du fond du cœur nous vous disons merci.
Vos marques d'affection nous ont très sincèrement réconfortés
après le départ d'Alain.

Nous avons reçu cette carte après avoir remis à Marie Laure
l'enveloppe contenant vos dons. Merci à tous.

Raymond Baraché décline les termes que nous avons choisis pour donner un nom à notre association.

BIEN

C'est compter avec les 3 caractéristiques de la personne humaine :

Corps : tout l'aspect physique pour lequel la médecine avec ses soins et les organismes d'aide (porter les repas, faire le ménage etc...) Ceci, sur place, est déjà pris en compte

Cœur : les liens relationnels, affectifs, familiaux permettant de lutter contre l'isolement, la solitude, la difficulté de communiquer par internet... Cela demande à être pris en compte.

Esprit : s'intéresser à la vie autour de soi, trouver un sens à sa vie, une espérance, se sentir encore utile à quelqu'un...

VIEILLIR

C'est prendre en compte le fait de perdre certaines de ses capacités physiques, de ses compétences aussi.

C'est s'adapter difficilement aux nouveaux modes de vie de l'époque, ce qui conduit à la perte d'autonomie et donc à l'acceptation de la future dépendance... On peut voir 3 étapes :

L'âge de la retraite, avec une perte d'activités, une vie plus calme et/ou davantage vécue sous le mode des loisirs.

Les 70 ans venus, ce sont les problèmes de santé, les difficultés physiques qui s'imposent. Avec l'éloignement des enfants, la perte du conjoint, la solitude s'installe et aussi la perte de la confiance en soi !

Et voici les 80 ans : une grande dépendance s'annonce avec la nécessité éventuelle d'intégrer une structure telle que l'EHPAD et surtout de ne plus pouvoir vivre comme une personne humaine.

ENSEMBLE

C'est notre force.

Les voisins, les relations de proximité, travaillées, entretenues, soutenues, permettront de vivre humainement ces différentes étapes, faisant disparaître un sentiment de rejet souvent ressenti.

CHEZ SOI

C'est le désir commun, surtout dans le contexte où nous habitons : des résidences individuelles avec grand jardin, un air reconnu sain, des possibilités de lieux de vie pour rencontres, activités, etc...

L'important est de démarrer cette dynamique, de construire peu à peu ce qui est réalisable, de trouver au fur et à mesure la solution aux problèmes qui se présenteront.

Alors, tous ensemble, jeunes et vieux, œuvrons, c'est possible !

Journée porte ouverte AMEP à Simiane le 14/02/2023

Nous étions 22 participants: trois de Dieulefit, mais aussi des habitants venant du territoire Aix/Marseille et un représentant de la presse locale (*Le Provençal*)

L'association AMEP, (**Association pour la Mutualisation d'une Energie de Proximité**), créée en juillet 2022, souhaitait partager son premier bilan après 6 mois de fonctionnement. A l'origine le propriétaire d'une maison de 120m² consommant chaque année 10 000 kWh, a installé 16 panneaux solaires sur son toit d'une puissance de 6 kW crête qui produisent 8 650 kWh par an.

55% de cette production est auto-consommée et les 45% restants (*surproduction*) sont répartis via le réseau public entre 5 voisins qui ont décidé de se regrouper pour tester le partage gratuit des surplus électriques photovoltaïques. Grâce aux nouvelles lois et réglementations, les démarches sont facilitées et il n'a fallu que 4 mois entre les premières réflexions sur les statuts de l'association et le début du partage via le réseau public. Un autre voisin de l'AMEP est en cours d'installation de panneaux solaires. Des échanges ont eu lieu lors de cette rencontre sur le principe de la gratuité, de l'adhésion et l'entraide sur un quartier.

Cette Amep a déjà des résultats visibles sur les factures d'électricité : entre 15 % et 25 % d'économie sur la période estivale. La seule contrainte technique est un rayon de 2 km. Tout se fait via Enedis qui redirige le surplus d'électricité vers les consommateurs de l'Amep, selon une clé de répartition établie par l'association et conventionnée. Cette clé de répartition est modifiable selon les décisions prises par l'association qui a fait le choix éthique du partage gratuit. Les factures des différents fournisseurs font apparaître des lignes de déduction correspondant à la consommation du surplus.

L'association a développé une expertise pour le volet juridique des statuts de l'association et le volet administratif du dossier avec Enedis. Elle a créé un support qui est duplicable pour n'importe quel groupe de voisins qui souhaiterait s'engager dans cette démarche en respectant le principe du don.

Christophe Brun nous a présenté ce support et son agenda. Il a déjà reçu des appels de Valenciennes, Brest, Digne-les-Bains. Un projet de fédération d'Amep est en gestation.

Nous avons fini par la visite de l'installation solaire et par un bon repas partagé.

Nous avons apprécié cette rencontre très riche et très concrète dans le but de développer un projet équivalent sur notre quartier.

La suite : Réunion locale début février autour des statuts de l'Amep et le volet administratif du projet. Date à préciser avant les vacances scolaires.

Daniel Amoros

Pour compléter voici 2 liens

Un retour de presse sur cette rencontre

<https://youtu.be/p5aRFi0XaT8>

Le site web en construction de l'Amep avec une vidéo
<http://amep.co/chris/>